

Un président, pour quoi faire ?

édito.

ÉLECTIONS La Fédération française de bridge portait l'ambition d'obtenir l'agrément du ministère des Sports depuis un grand nombre d'années et avait été sur le point d'y parvenir.



© D.R.

En conséquence, le mandat des élus actuels avait été ramené à deux ans pour retrouver le cycle olympique à partir de 2020, et de nouvelles élections organisées le 23 octobre. C'est une affaire d'importance car la reconnaissance du label de fédération sportive, qui ne signifie pas pour autant "discipline olympique", donne accès à un certain nombre

d'avantages non négligeables. En dehors de subventions éventuelles, nationales voire régionales, il est clair que cela donne une plus grande légitimité aux diplômes délivrés aux enseignants ou aux arbitres, avec un statut officiel qui rejaillit sur leur statut légal et social. Au-delà, il s'agit bien entendu de l'image du bridge qui est en cause et qui s'en trouverait rajeunie et dynamisée.

Quoi qu'il advienne, cela devrait faire partie du programme des candidats, même si l'on peut – et l'on doit – très certainement distinguer le bridge loisir, qui intéresse le plus grand nombre, du bridge de compétition, qui doit évidemment faire l'objet de toutes les attentions des futurs gouvernants.

La crise sanitaire, économique et humaine que nous vivons débouchera sur des modèles à inventer faisant appel aux nouvelles technologies, mais aussi à plus de proximité et à des projets déconcentrés. C'est cette vision que les nouveaux élus, et à leur tête un nouveau président, chercheront sans doute à montrer pour que le bridge se développe harmonieusement sous toutes ses formes, dans son enseignement, dans ses clubs, ses entités régionales, en ligne, chez les jeunes, les actifs autant que les retraités.

Que le bridge soit une vraie distraction sympathique et amicale pour tous et une compétition bien organisée et bien gérée pour ceux qui la pratiquent. Mais, surtout, que tout le monde y prenne du plaisir.

Patrick Grenthe

BeBRIDGE

27 rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris **Internet** www.lebridgeur.com **Email** revue@lebridgeur.com **Téléphone** 01 42 96 25 50 **Directeur de la publication** Olivier Comte **Éditeur** Éditions de Presse spécialisée - Le Bridgeur - 27 rue du Quatre-Septembre 75002 Paris **Comité de rédaction** Michel Bessis, Muriel Clément, Olivier Comte, Philippe Cronier, Vincent Labbé, Alain Lévy, Isabelle Le Squer-Fontaine (graphiste), Karine Meyer-Naudan et Jean-Christophe Quantin **Secrétaire générale de rédaction** Muriel Clément (8742) **Rédacteur en chef adjoint** Vincent Labbé (8738) **Chef de projet éditorial** Le Bureau des Histoires **Direction artistique** Isabelle Le Squer-Fontaine/Maya - mayatom@me.com **Abonnements** Ludmilla Yamarké (8734) (voir page 98) **Publicité au magazine** Muriel Clément (8742) **Directeur général** Karine Meyer-Naudan (8733) **Comptabilité** Brigitte Mendes **Commercial : Responsable des achats** Anne Pinchon (8740) **Boutique Paris** Sandrine Veyssière (8736) **Ventes par correspondance** Maité Marrodan (2550) **Expéditions** Viral Parekh et Sidick Hosennally **Impression** Imprimerie Léonce Deprez ZI de Ruitz - 62620 Barlin **Origine du papier** France **Taux de fibres recyclées** 30% **Certification** 100% PEFC **Impact sur l'eau** Ptot 0,005kg/tonne **Photos couverture** © D.R.

CHAQUE SERVICE EST JOIGNABLE DIRECTEMENT AU 01 42 96 SUIVI DES QUATRE CHIFFRES ENTRE PARENTHÈSES.

MAGAZINE BIMESTRIEL

DÉPÔT LÉGAL SEPTEMBRE/OCTOBRE 2020 - TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS POUR TOUS LES ARTICLES PARUS - N° C.P.P. LE BRIDGEUR REVUE FRANÇAISE DE BRIDGE - 0324K85914 - ISSN 2682-1796